

2025

RAPPORT PILIER III
DU 30 JUIN



TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	2
2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2025	3
3. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2025	11
ACTIF.....	12
PASSIF	13
COMPTES DE RESULTAT	14
ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	15
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	16
NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS	17
4. TABLEAUX D'INFORMATIONS QUANTITATIVES	32

01 INTRODUCTION



INTRODUCTION

En référence au cadre réglementaire instauré par la Banque Centrale du Congo, la surveillance des établissements de crédits est axée sur **trois piliers** :

- **Le Pilier I** : qui fixe les exigences en matière de **fonds propres et de solvabilité** à travers l'**instruction 14** sur les normes prudentielles.
- **Le Pilier II** : qui repose sur l'adoption par la Banque Centrale du Congo d'une approche de supervision basée sur les risques, encadrée notamment par les Instructions n°**14** révisée, **17, 18, 19, 21** et **22**.
- **Le Pilier III** : qui traite de la discipline des marchés. Par le biais de son instruction 55, la Banque Centrale du Congo vise la sécurité des marchés à travers la transparence des informations.

Afin de répondre à cette exigence réglementaire, **EquityBCDC** met à disposition le présent rapport. Ce rapport est publié sous la responsabilité des différentes Directions de la Banque et présente des informations quantitatives arrêtées au **30 juin 2025** conformément aux articles **9, 13, 14, 15** et **20** de l'Instruction **55**.

Ces informations comprennent :

- Les états financiers certifiés par le Commissaire aux comptes;
- **Tableau 1** : les fonds propres réglementaires;
- **Tableau 2** : les données prudentielles;
- **Tableaux 3 & 4** : la qualité du portefeuille;
- **Tableau 5** : la ventilation des dépôts.

02 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES





KPMG RDC SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Bld du 30 juin N°14
Imm BCDC 7^{ème} niveau
Kinshasa/Gombe
B.P. 7228 Kinshasa I
République Démocratique du Congo

Téléphone : (243) 82 85 049 87
e-mail : cd-contact@kpmg.cd

NIM/SB/EM/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2025

**EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU
CONGO S.A.**
**Rapport du Commissaire aux comptes sur
les états financiers semestriels arrêtés au
30 juin 2025**

Etats financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2025

EQUITY BCDC S.A.

Gombe - Kinshasa

Ce rapport contient 4 pages

L'annexe comprend 27 pages

KPMG RDC SA

Société congolaise membre de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais.

Société anonyme d'expertise comptable avec Conseil d'Administration, agréée à l'ONEC RDC sous le n°ONEC/SEC/000012/16

Siège social : Bld du 30 juin N°14 Imm BCDC
7^{ème} niveau
Kinshasa/Gombe
B.P. 7228 Kinshasa
République Démocratique du Congo
Capital social : 162 290 679,81 CDF
N°RCCM : CD/KIN/RCCM/14-B-3569
N°Id. Nat : 01-83-N45135G
Compte fiscal : N°A0700852K



KPMG RDC SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Bld du 30 juin N°14
Imm BCDC 7^{ème} niveau
Kinshasa/Gombe
B.P. 7228 Kinshasa I
République Démocratique du Congo

Téléphone : (243) 82 85 049 87
e-mail : cd-contact@kpmg.cd

RAPPORT PILIER III
DU 30 JUIN
2025

NIM/SB/EM/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2025

EQUITY Banque Commerciale du Congo S.A.
Siège social : 14, Avenue Blvd du 30 juin,
Kinshasa – Gombe
RDC

Capital social : CDF 10 448 107 000

Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2025

Période du 01 janvier 2025 au 30 juin 2025

A la Direction générale de EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A. « Equity BCDC SA »

Monsieur le Directeur général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée et en application des dispositions réglementaires de l'instruction n°55 de la Banque Centrale du Congo, nous vous présentons notre rapport relatif à l'audit des états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2025 de la banque EQUITY BCDC S.A. ci-après la « Banque », tels qu'ils sont joints au présent rapport et exprimés en francs congolais (CDF).

1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers semestriels de la Banque, comprenant le bilan au 30 juin 2025, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes aux états financiers semestriels de la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025.

À notre avis, les états financiers semestriels ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations du 01 janvier 2025 au 30 juin 2025 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque au 30 juin 2025 conformément aux principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo pour le secteur bancaire et aux instructions et directives de la Banque Centrale du Congo.



EQUITY BCDC S.A.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers semestriels
arrêtés au 30 juin 2025

NIM/SB/EM/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2025

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers semestriels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadre le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Autre point

Les Etats financiers de la banque EQUITY BCDC pour l'exercice 2024 ont été audités par un autre commissaire aux comptes qui a exprimé sur ces états une opinion sans réserve dans son rapport daté du 31 mars 2025.

4. Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers semestriels

Les états financiers semestriels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers semestriels conformément aux principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo pour le secteur bancaire et aux institutions de la Banque centrale du Congo, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers semestriels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers semestriels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière semestrielle de la banque.

5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers semestriels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers semestriels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers semestriels prennent en se fondant sur ceux-ci.



EQUITY BCDC S.A.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers semestriels
arrêtés au 30 juin 2025

NIM/SB/EM/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2025

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers semestriels sont décrites de façon plus détaillée
dans l'annexe 1 du présent rapport du Commissaire aux comptes.

Kinshasa, le 15 décembre 2025

Le Commissaire aux comptes

KPMG RDC SA

Nico MABATA NTANTU

Associé

KPMG RDC SA
Immeuble BCDC 7^{ème} Niveau
Boulevard du 30 Juin
B.P. : 7226 Tél. (+243) 843965199 / 200
Kinshasa / Gombè (+243) 990010020 / 21
E-mail : tfashingabo@kpmg.cd

EQUITY BCDC S.A.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers semestriels
arrêtés au 30 juin 2025

NIM/SB/EM/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2025

Annexe 1 portant responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers semestriels

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers semestriels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et celles qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers semestriels ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers semestriels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

EQUITY BCDC S.A.Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers
semestriels arrêtés au 30 juin 2025

NIM/SB/EM/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2025

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers semestriels, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers semestriels, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers semestriels de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers semestriels des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers semestriels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers semestriels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers semestriels, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers semestriels et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

EQUITY BCDC S.A.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers
semestriels arrêtés au 30 juin 2025

NIM/SB/EM/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2025

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers semestriels et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers semestriels ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers semestriels conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers semestriels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers semestriels ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers semestriels ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

03 ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS



BILANS AU 30 JUIN 2025 ET AU 31 DECEMBRE 2024

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

ACTIF

		30/06/2025	31/12/2024
Trésorerie et opérations interbancaires			
Caisses, Banque Centrale et Correspondants	3.1	4 826 122 534	6 922 038 499
Créances sur les établissements de crédit	3.3	1 395 180 973	860 628 425
Total Trésorerie et opérations interbancaires		6 221 303 507	7 782 666 924
Operations avec la clientèle			
Portefeuille effets commerciaux	4	835 151 140	672 952 240
Découverts et autres crédits à la clientèle	5	5 403 932 070	5 484 111 453
Total Opérations avec la clientèle		6 239 083 210	6 157 063 693
Comptes des tiers et de régularisation			
Régularisations de l'actif	6	96 301 844	109 147 355
Divers actifs	7	127 702 762	112 584 522
Total Comptes des tiers et de régularisation		224 004 606	221 731 877
Valeurs immobilisées			
Valeurs immobilisées (corporelles et incorporelles) nettes	8	218 659 671	216 832 173
Portefeuille titres	9	4 243 209	4 230 000
Garanties et cautionnements		10 729 638	10 477 831
Total Valeurs immobilisées		233 632 518	231 540 004
TOTAL ACTIF		12 918 023 841	14 393 002 498
COMPTES D'ORDRE			
Engagements donnés	30	2 065 653 022	1 157 547 798
Engagements reçus	31	2 008 897 364	1 988 875 221
Engagements internes	32	407 666 638	404 884 763
TOTAL COMPTES D'ORDRE		4 482 217 024	3 551 307 782

BILANS AU 30 JUIN 2025 ET AU 31 DECEMBRE 2024

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

PASSIF		30/06/2025	31/12/2024
Trésorerie et opérations interbancaires			
Emprunt et découverts interbancaires		236 389 664	237 626 094
Total Trésorerie et opérations interbancaires	3.2	236 389 664	237 626 094
Opérations avec la clientèle			
Dépôts et comptes courants à vue	10	6 030 114 448	7 637 696 907
Dépôts à terme et comptes d'épargne	11	3 984 506 206	3 984 618 735
Autres comptes de la clientèle		154 648 114	208 785 760
Total Opérations avec la clientèle		10 169 268 768	11 831 101 402
Comptes des tiers et de régularisation			
Régularisations du passif	12	336 288 262	405 363 083
Divers passifs	13	280 688 659	207 033 315
Total Comptes des tiers et de régularisation		616 976 921	612 396 398
Capitaux permanents			
Capital social	14	10 448 107	10 448 107
Réserves et primes	15	668 596 081	628 540 349
Plus-value de réévaluation des actifs immobilisés		110 021 450	110 021 450
Provisions réglementées	16	14 401 979	14 268 431
Report à nouveau		741 464 864	429 838 869
Bénéfice de l'exercice		181 702 962	341 780 938
Total capitaux propres		1 726 635 443	1 534 898 144
Subventions d'équipement		158 840	154 104
Provisions pour risques, charges et pertes	17	139 447 724	144 283 202
Dettes à long et moyen termes	18	29 146 481	32 543 154
Total Capitaux permanents		1 895 388 488	1 711 878 604
TOTAL PASSIF		12 918 023 841	14 393 002 498

COMPTES DE RESULTAT POUR LES PERIODES CLOTUREES AUX 30 JUIN 2025 ET 30 JUIN 2024

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

COMPTES DE RESULTAT		30/06/2025	30/06/2024
Produits sur opérations de trésorerie et opérations Interbancaires	19	92 327 039	84 498 483
Charges sur opérations de trésorerie et opérations Interbancaires	20	(12 674 583)	(9 996 557)
Produits sur opérations avec la clientèle	21	342 284 717	298 261 902
Charges sur opérations avec la clientèle	22	(80 344 497)	(67 251 123)
Produits sur opérations bancaires diverses	23	309 976 346	284 832 745
Charges sur opérations bancaires diverses	24	(75 927 202)	(63 977 286)
Produits Nets Bancaires		575 641 820	526 368 164
Produits accessoires	25	7 748 993	5 500 466
Charges générales d'exploitation	26	(170 023 075)	(133 389 887)
Charges de personnel	27	(107 593 674)	(84 837 758)
Impôts et taxes		(6 722 636)	(5 818 941)
Résultat brut d'exploitation		299 051 428	307 822 044
Dotation aux amortissements	16	(17 714 462)	(15 790 209)
Résultat courant avant impôt et exceptionnel		281 336 966	292 031 835
Dotations et reprises sur provisions	28	(54 788 738)	(84 393 669)
Résultat exceptionnel	29	2 388 535	(4 212 765)
Résultat courant avant impôt		228 936 763	203 425 401
Impôt sur le bénéfice		(47 233 801)	(46 298 914)
BENEFICE DE LA PERIODE		181 702 962	157 126 487

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES POUR LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2025

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

	Solde du 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Actualisation	Solde du 30/06/2025
Capital social	10 448 107	-	-	-	10 448 107
Réserve légale	75 884 814	34 178 094	-	710 257	110 773 165
Réserve statutaire	130 051 661	-	-	1 217 241	131 268 902
Réserve facultative	237 181	-	-	2 220	239 401
Réserve pour ventes des immeubles	11 614 084	-	-	108 704	11 722 788
Prime de fusion	216 726 018	-	-	2 023 191	218 749 209
Prime d'émission du capital	194 026 591	-	-	1 816 025	195 842 616
Plus-value de réévaluation	110 021 450	-	-	-	110 021 450
Provision pour reconstitution du capital	14 268 431	-	-	133 548	14 401 979
Report à nouveau	429 838 869	307 602 844	-	4 023 151	741 464 864
Résultat de la période	341 780 938	181 702 962	(341 780 938)	-	181 702 962
Total Capitaux Propres	1 534 898 144	523 483 900	(341 780 938)	10 034 337	1 726 635 443

Les notes 1 à 35 font partie intégrante de ces états financiers.

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE POUR LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2025 ET L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

	30/06/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	756 838 845	1 456 142 231
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(353 988 726)	(688 472 391)
Dépôts/Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(1 236 430)	86 811 030
Prêts et avances/Remboursement prêts et avances accordées à la clientèle	(164 949 410)	(1 246 803 667)
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle	(1 661 832 634)	3 211 775 611
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(107 593 674)	(193 865 282)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(5 425 831)	167 721 192
Impôt sur les bénéfices	-	(166 533 139)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	1 538 187 860	2 626 775 585
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	(265 016)	(6 600 600)
Acquisitions/cession sur immobilisations	(19 541 961)	(38 703 888)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS	(19 806 977)	(45 304 488)
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Emission d'emprunts	133 143	827 278
Remboursement d'emprunts	(3 501 723)	(6 595 583)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(3 368 580)	(5 768 305)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période.	(1 561 363 411)	2 575 702 792
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	7 782 666 924	5 206 964 131
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	6 221 303 507	7 782 666 924

Les notes 1 à 35 font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

1. ACTIVITES

EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A., anciennement dénommée Banque Commerciale du Congo est une société constituée par acte notarié du **16 septembre 1952** sous forme de société par actions à responsabilité limitée. La prorogation de la durée de la Banque a été autorisée pour un second terme de **30 ans** prenant cours à partir du **2 octobre 2012**, sur base de l'**Ordonnance n° 12-030** du 21 septembre 2012. En 2014, ses statuts ont été harmonisés à l'acte uniforme **OHADA** relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique. La Banque est devenue une société anonyme.

Elle est établie selon la législation bancaire de la République Démocratique du Congo telle que stipulée par l'**Ordonnance-Loi n° 72/004** du **14 janvier 1972** relative à la protection de l'épargne et au contrôle des intermédiaires financiers et telle que modifiée par la loi **003/2002** du **2 février 2002** relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédits. A ce jour, la **loi 003/2002** du 2 février 2002 a été remplacée par la **loi n°22/069** du 27 décembre 2022 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédits en République Démocratique Congo (RDC) entrée en vigueur en 2023.

Conformément à ses statuts, **EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.** a notamment pour objet d'effectuer toutes opérations de banque, de bourse, de change, de finances, de trésorerie, de commission et de ducroire, etc.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables les plus importants se résument comme suit :

2.1. PRINCIPES DE BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont préparés, à l'exception de la réévaluation des immobilisations, selon la méthode conventionnelle du coût historique et conformément aux principes comptables généralement acceptés en République Démocratique du Congo pour le secteur bancaire complétés par les instructions et directives de la Banque Centrale du Congo. Ces états financiers sont également préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

2.2. TRANSACTIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont converties en Franc Congolais aux taux de change en vigueur le jour de l'opération. En fin du mois, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en Franc Congolais aux taux de change en vigueur à la date du bilan et les gains et pertes de change y résultant sont inclus dans le résultat.

2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. Chaque année, conformément à l'**Ordonnance-loi n° 89/017** du 18 février 1989, les immobilisations sont réévaluées par l'application des coefficients fixés annuellement par le Ministère des Finances.

L'augmentation de la valeur comptable liée à la réévaluation est créditée dans le compte « **Plus-value de réévaluation** ». Suivant l'instruction de la Banque Centrale du Congo contenue dans la lettre référencée **Gouv. /n° 001103** du **2 août 2007**, la plus-value dégagée n'est plus transférable au capital depuis l'exercice 2007.

Depuis le **31 décembre 2000**, les terrains sont réévalués conformément aux dispositions de l'article premier et de l'article **5** modifié de l'Arrêté Ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/98 du **13 avril 1998**.

L'amortissement est déterminé linéairement, de manière à ramener le coût de chaque actif ou son montant réévalué à la valeur résiduelle sur la durée d'utilisation estimée sur la base de l'arrêté ministériel n°017/ CAB/MIN/FIN/98 du **13 avril 1998**.

Les taux d'amortissement pratiqués par la Banque sont les suivants :

	Taux (%)
Immeubles	3
Mobilier et matériel de bureau et d'habitation	10
Matériel roulant	25
Outillages	33
Matériel informatique	20

2.4. PROVISIONS

Les provisions sur les autres actifs et les provisions pour charges et pertes sont déterminées par la Direction de la Banque et approuvées par le Conseil d'Administration. Chaque année, la Direction affecte des montants qu'elle considère comme suffisants pour refléter ces actifs à une valeur adéquate dans le patrimoine de la Banque conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Les provisions pour litiges sont déterminées sur base d'un état de suivi de potentielles expositions au risque judiciaire validées par le comité de risques judiciaires.

Selon le Décret n° 4/08 du 20 mai 2004, les Banques commerciales sont autorisées à constituer une provision pour reconstitution du capital qui est fiscalement déductible. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise du capital social après la prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et sa clôture.

Les provisions sur les créances sont constituées conformément à l'instruction n°16, modification n°3 de la Banque Centrale du Congo applicable depuis le 29 novembre 2018.

2.5. TAUX DE CHANGE

Les taux de change du Franc Congolais par rapport au Dollar américain et à l'Euro sont les suivants :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
USD =	2 871,686	2 845,0572
Euro =	3 337,6945	2 991,7825

3. TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Ce poste se détaille comme suit :

3.1. Caisses, Banque Centrale et Correspondants

		30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Caisses (a)		810 189 054	867 293 366
Banque Centrale du Congo (b)		1 349 266 320	1 529 894 597
Correspondants (c)		2 666 667 160	4 524 850 536
Total		4 826 122 534	6 922 038 499

(a) Le solde des caisses est composé de :

		30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Encaisses en monnaie locale		149 743 063	110 688 277
Encaisses en devises étrangères		660 445 991	756 605 089
Total		810 189 054	867 293 366

Les encaisses en devises étrangères au 30 juin 2025 sont principalement constituées des encaisses en Dollar Américain pour l'équivalent de FC 635,255 milliards (USD 221,21 millions) et en Euro pour l'équivalent de 25,126 milliards (Euro 7,53 millions).

(b) Ce poste est constitué principalement de FC 998,4 milliards pour la réserve obligatoire, et FC 350,83 milliards des avoirs sur le compte disponible BCC

(c) Les avoirs auprès des correspondants sont constitués de :

		30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Correspondants à vue		2 375 666 527	4 357 011 774
Correspondants à terme		290 833 476	167 490 246
Créances rattachées		167 157	348 516
Total		2 666 667 160	4 524 850 536

(i) Les correspondants à vue sont principalement constitués des avoirs à vue dans les livres des banques ci-après :

		30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Equity Bank Kenya		2 351 317 372	4 178 611 719
Commerzbank		4 308 818	55 653 916
Unicredito Bank		2 855 651	3 524 526
Natixis		3 210 345	3 493 017
Autres		13 974 431	115 728 596
Total		2 375 666 527	4 357 011 774

(ii) Les correspondants à terme comprennent des placements à terme ainsi que des couvertures auprès des correspondants suivants :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Commerzbank	290 833 476	144 645 189
Fimbank	-	2 845 057
Advans Bank	-	20 000 000
Total	290 833 476	167 490 246

3.2. Trésorerie et opérations interbancaires (Passif)

Ce poste se détaille comme suit :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Banquiers à vue	236 246 079	237 483 841
Banquiers emprunts à terme	143 585	142 253
Total	236 389 664	237 626 094

3.3. Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit se détaillent comme suit :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Eurobond	496 844 560	492 836 092
Bonds de Trésor indexés	427 027 813	76 111 738
Obligations de Trésorerie indexées	431 200 000	278 956 470
Intérêts courus	40 108 600	15 728 584
Intérêts précomptés sur OTI	-	(3 004 459)
Total	1 395 180 973	860 628 425

4. PORTEFEUILLE EFFETS COMMERCIAUX

Ce poste est constitué essentiellement des effets escomptés de la clientèle.

5. DECOUVERTS ET AUTRES CREDITS A LA CLIENTELE

Ce poste se détaille comme suit :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Crédits à long terme	598 552 993	446 723 470
Crédits à moyen terme	2 286 043 353	2 541 140 201
Crédits à court terme (hors effets escomptés)	154 112 753	521 324 423
Découverts	997 797 120	988 189 098
Crédits en souffrance	1 668 504 708	1 204 883 226
Créances rattachées	68 800 589	53 149 479
Total clients débiteurs bruts	5 773 811 516	5 755 409 897
Provision sur mauvaises créances	(369 879 446)	(271 298 444)
Total clients débiteurs nets	5 403 932 070	5 484 111 453

Les crédits en souffrance sont ventilés comme suit :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Crédits à surveiller	1 159 658 475	804 650 711
Crédits pré-douteux	174 899 527	123 670 728
Crédits douteux	135 245 604	103 922 429
Crédits compromis	198 701 102	172 639 358
Total des crédits en souffrance	1 668 504 708	1 204 883 226

Les créances à surveiller sont classées parmi les crédits en souffrance conformément aux dispositions de l'instruction n°16 modification n°3 de la Banque Centrale du Congo entrée en vigueur le 29 novembre 2018.

6. REGULARISATIONS DE L'ACTIF

Ce poste se détaille comme suit :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Produits à recevoir (a)	15 356 807	35 509 668
Opérations en suspens (b)	12 553 841	12 866 815
Frais généraux payés d'avance (c)	61 067 067	54 220 859
Existences en stock (d)	7 324 129	6 550 013
Total	96 301 844	109 147 355

(a) La rubrique « Produits à recevoir » est principalement constituée des intérêts à recevoir sur les prêts et découverts pour un montant de FC 15,36 milliards.

(b) Les opérations en suspens au 30 juin 2025 représentent principalement les écritures à régulariser relatives aux opérations avec **Multipay, Western Union (WU)** et autres pour **FC 9,17 milliards** ainsi que celles relatives aux opérations de crédit, aux opérations de monétique pour **FC 3,36 milliards**.

(c) La rubrique « **frais généraux payés d'avance** » comprend principalement les transactions de la clientèle non dénouées au 30 juin 2025 pour **FC 25,15 milliards**, les frais de voyages et autres non encore justifiés pour **FC 17,38 milliards** ainsi que les acomptes sur travaux et diverses prestations pour **FC 11,53 milliards** relatifs à l'achat des rouleaux thermiques pour imprimantes, au rafraîchissement des bâtiments.

(d) Il s'agit des montants en stocks des matières et fournitures non consommées au 30 juin 2025.

7. DIVERS ACTIFS

Les divers actifs sont constitués de :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Débiteurs divers (a)	101 603 822	84 726 964
Avances au personnel (b)	3 067 430	3 109 926
Chèques et effets à l'encaissement (c)	8 117	1 709 433
Etat comptes débiteurs (d)	23 023 393	23 038 199
Total	127 702 762	112 584 522

(a) Les débiteurs divers au 30 juin 2025 sont principalement constitués du placement de **FC 43,06 milliards** effectué auprès de **EQUITY LIFE ASSURANCE (ELAK)** en date du **29 décembre 2023** en couverture de la provision de l'indemnité de départ à la retraite ainsi que des opérations en suspens relatives à l'activité **Western-Union** pour **FC 29,66 milliards**.

(b) Le poste « **Avances au personnel** » au 30 juin 2025 se compose essentiellement des avances sur rentes sous le régime de package pour une valeur de **FC 2,32 milliards** payées au personnel qui devra partir à la retraite dans les prochaines années ainsi que des avances scolaires et sur pécule de congé pour des montants respectifs de **FC 364 millions** et **FC 341 millions**.

(c) Cette rubrique représente essentiellement des chèques à encaisser en monnaie étrangère émis par divers correspondants locaux.

(d) Le poste « **Etat comptes débiteurs** » comprend principalement le crédit d'impôts de **FC 22,62 milliards** sur les bénéfices et profits de l'exercice, consécutif aux paiements des acomptes provisionnels et taxes déductibles.

8. VALEURS IMMOBILISEES NETTES

Ce poste se détaille comme suit :

	Immeubles, terrains et Agencements	Matériels et mobiliers	Avances et acomptes sur immobilisations	Incorporelles logiciels et licences d'exploitation	Total
Au 01/01/2025	531 881 291	267 160 202	8 016 681	41 289 336	848 347 510
Acquisitions	788 745	3 576 181	14 726 018	466 088	19 557 032
Transferts	47 658	2 149 116	(2 196 774)	-	-
Régularisation	(15 072)	-	-	-	(15 072)
AU 30/06/2025	532 702 622	272 885 499	20 545 925	41 755 424	867 889 470
Amortissements cumulés					
Au 01/01/2025	(417 282 538)	(187 575 052)	-	(26 657 747)	(631 515 337)
Dotation aux amortissements	(5 628 828)	(9 480 074)	-	(2 605 560)	(17 714 462)
AU 30/06/2025	(422 911 366)	(197 055 126)	-	(29 263 307)	(649 229 799)
Valeurs nettes 2023	114 598 753	79 585 150	8 016 681	14 631 589	216 832 173
Valeurs nettes 2024	109 791 256	75 830 373	20 545 925	12 492 117	218 659 671

9. PORTEFEUILLE TITRES

Ce poste se présente comme suit :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Participation filiales	3 983 727	3 983 727
Autres	259 482	246 273
Total	4 243 209	4 230 000

La « **Participation filiales** » représente la prise de participation d'Equity Banque Commerciale du Congo S.A. dans le capital de ses filiales, l'Immobilière de l'Agence de la Gombe « **IAG** », Des Aviateurs S.A. et Matadi Vangu S.A.

10. DEPOTS ET COMPTES COURANTS A VUE

Cette rubrique est composée de :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Comptes courants	5 746 138 508	7 384 067 576
Comptes chèques	283 975 940	253 629 331
Total	6 030 114 448	7 637 696 907

11. DEPOTS A TERME ET COMPTES D'EPARGNE

Ce poste se détaille comme suit :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Comptes à terme	2 189 121 503	2 351 049 421
Comptes d'épargne	1 795 384 703	1 633 569 314
Total	3 984 506 206	3 984 618 735

12. REGULARISATIONS DU PASSIF

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Charges à payer (a)	167 643 377	176 344 611
Produits perçus d'avance (b)	91 373 103	101 512 595
Cantonnements, saisies arrêts et autres (c)	35 628 128	37 649 222
Opérations diverses à régulariser (d)	41 643 654	89 856 655
Total	336 288 262	405 363 083

(a) Les charges à payer sont constituées principalement des provisions diverses, notamment pour bonus, pécules et autres éléments similaires pour **FC 53,23 milliards**, de la provision pour contrôle Banque Centrale du Congo pour **FC 61,28 milliards** et d'autres factures fournisseurs à payer pour **FC 31,15 milliards**.

(b) Les produits perçus d'avance sont constitués essentiellement des commissions sur les mises en place de crédits (commissions de décaissement différées) pour **FC 75,98 milliards** ainsi que les intérêts sur crédits de **FC 15,39 milliards**.

(c) Cette rubrique est constituée des cantonnements effectués par EquityBCDC à la suite des décisions des saisies fiscales et judiciaires prononcées contre ses clients.

(d) Cette rubrique est principalement constituée des transactions de la clientèle en transit pour **FC 24,09 milliards**, des sommes bloquées en couverture des crédits pour **FC 4,97 milliards**, des sommes débitées aux clients en couverture des pénalités BCC pour non-respect de la réglementation de change pour **FC 3,63 milliards** et des frais débités aux clients en vue du paiement des frais administratifs et droits proportionnels pour les inscriptions hypothécaires pour **FC 8,75 milliards**.

13. DIVERS PASSIFS

Ce poste est constitué de :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Créditeurs divers (a)	178 012 811	152 527 693
Etat (b)	70 529 228	19 256 235
Actionnaires et associés (c)	20 612 795	20 422 585
Chèques et effets à l'encaissement(d)	7 414 160	63 949
Autres	4 119 665	14 762 853
Total	280 688 659	207 033 315

(a) Les créditeurs divers sont composés de :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Provision frais OCC/BIVAC	124 935 609	125 687 579
Garanties reçues des locataires et autres	2 919 777	2 817 733
Valeurs à payer INSS/ONEM/INPP	1 854 461	2 427 624
Autres	48 302 964	21 594 757
Total	178 012 811	152 527 693

(b) Le compte « **Etat** » est constitué des éléments suivants :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Provision pour impôt sur le bénéfice	47 233 801	-
Taxe sur la Valeur Ajoutée	6 086 546	6 821 985
Impôt sur revenu professionnel	2 522 739	3 079 148
Opérations en transit pour compte des régies financières	10 242 615	2 312 985
Autres	4 443 527	7 042 117
Total	70 529 228	19 256 235

(c) La rubrique « **Actionnaires et associés** » est constituée principalement de **FC 16,86 milliards** représentant les fonds reçus dans le cadre du rachat des actions au porteur.

(d) Ce poste est principalement composé des virements et des réceptions effectuées via la chambre de compensation.

14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Banque est représenté par **1.971.341** actions chacune souscrite et entièrement libérées et se présente comme suit :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Equity Group Holding	1 657 580	84,08%
Etat Congolais	240 000	12,17%
Société Financière Internationale (SFI)	35 395	1,80%
Autres	38 366	1,95%
Total	1 971 341	100 00%

15. RESERVES ET PRIMES

Ce poste se compose de :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Réserve légale	110 767 871	75 884 814
Réserves statutaires	131 266 902	130 051 661
Réserves facultatives	239 401	237 181
Réserves sur vente immeubles (a)	11 722 788	11 614 084
Prime de fusion (b)	218 754 503	216 726 018
Prime d'émission (c)	195 842 616	194 026 591
Total	668 596 081	628 540 349

(a) La réserve sur vente d'immeubles représente un résultat positif de **USD 4,08 millions** sur la cession des actifs de la Banque dans le cadre de l'allègement de l'immobilier de la Banque sur autorisation de la Banque Centrale du Congo suivant la lettre réf. **CG/NKB/N° 00112** du **2 octobre 2000**. Cette plus-value a été défiscalisée dans le cadre du Régime Spécial de Restructuration des établissements de crédit.

(b) La prime de fusion représente l'écart entre la valeur de l'actif net de **EQUITY BANK CONGO (EBC)** et la valeur des actions données en échange après l'opération de fusion par absorption de **EQUITY BANK CONGO S.A.** par **EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.**

(c) Le montant de **FC 195,84 milliards** au 30 juin 2025 correspond à la valeur actualisée de la prime d'émission, liée à l'augmentation du capital intervenue le 19 septembre 2022 soit, **USD 68,20 millions**.

16. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont constituées de la provision pour reconstitution du capital social. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise du capital social après la prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et sa clôture conformément au Décret n° 4/08 du 20 mai 2004, voir **Note 2.4** ci-dessus.

17. PROVISIONS POUR RISQUES, CHARGES ET PERTES

Ce poste est constitué de :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Provision pour risques bancaires généraux (a)	47 371 903	76 911 135
Provision pour pension (b)	46 254 804	44 118 854
Provision pour litiges (c)	34 848 000	13 577 009
Provision pour engagements hors bilan (d)	10 973 016	9 676 204
Total	139 447 724	144 283 202

(a) La rubrique « **Provision pour risques bancaires généraux** » représente la provision sur les créances saines constituée conformément à l'instruction n°16 modification n°3 de la Banque Centrale du Congo.

(b) Cette rubrique représente la provision relative aux indemnités de fin de carrière du personnel de la Banque.

(c) La provision pour litiges comprend la provision générale pour divers risques judiciaires et autres.

(d) La provision pour engagement hors bilan est composée de **FC 3,34 milliards** pour les garanties bancaires, **FC 1,16 millions** pour les lettres de crédit et **FC 2,84 millions** pour les traites avalisées et **FC 3,54 milliards** pour les autres autorisations non utilisées.

18. DETTES A LONG ET MOYEN TERMES

Ce poste est constitué de :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Emprunts - EIB	14 688 409	18 189 609
Emprunt- FPM	14 357 908	14 225 286
Dettes rattachées	100 165	128 259
Total	29 146 481	32 543 154

19. PRODUITS SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	30 / 06 / 2025	30 / 06 / 2024
Intérêts (Prêts, DAT, Compte à vue et prêt au jour le jour)	91 869 394	83 863 628
Commissions sur transferts domestiques et internationaux	457 645	634 855
Total	92 327 039	84 498 483

En juin 2025, les intérêts sur les avoirs chez les correspondants sont constitués des intérêts sur placements chez les correspondants de **FC 29,55 milliards**, des intérêts sur compte à vue chez les correspondants de **FC 61,11 milliards** ainsi que des intérêts sur prêts au jour le jour de **FC 1,21 milliards**.

20. CHARGES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Cette rubrique représente principalement les frais de tenue des comptes de la Banque auprès des correspondants.

21. PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	30 / 06 / 2025	30 / 06 / 2024
Intérêts sur prêts et découverts	337 511 966	287 834 749
Commissions perçues	4 424 180	10 086 651
Autres	348 571	340 502
Total	342 284 717	298 261 902

22. CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Ce poste se compose comme suit :

	30 / 06 / 2025	30 / 06 / 2024
Intérêts payés sur dépôts à terme	41 846 214	112 444 757
Intérêts payés sur comptes d'épargne	38 498 283	81 825 502
Total	80 344 497	67 251 123

23. PRODUITS SUR OPERATIONS BANCAIRES DIVERSES

Ce poste se compose comme suit :

	30 / 06 / 2025	30 / 06 / 2024
Commissions et profits sur opérations de change (a)	68 372 146	97 813 615
Commissions sur prestations de services (b)	117 624 295	65 104 148
Autres commissions (c)	58 524 084	54 359 576
Commissions sur opérations de hors bilan	10 139 626	8 740 341
Autres produits bancaires (d)	55 316 195	58 815 065
Total	309 976 346	284 832 745

(a) Ce poste est constitué essentiellement des opérations de change sur les transactions de la clientèle pour **FC 55,54 milliards**, les opérations de change sur les transactions Western Union pour **FC 3,48 milliards** ainsi que les gains sur la réévaluation position de change de **FC 8,93 milliards**.

(b) Cette rubrique est constituée principalement de revenus sur moyens de paiements de **FC 86,04 milliards**, de frais de tenue des comptes pour **FC 18,23 milliards**, de commissions sur chèque pour **FC 7,52 milliards**, de commissions sur Terminaux de Paiements Electroniques (TPE) de **FC 1,96 milliards** ainsi que de prestations diverses reçues envers l'Etat de **FC 3,87 milliards**.

(c) Ce poste est constitué principalement des commissions sur retraits des billets étrangers pour un montant de **FC 20,25 milliards**, de commissions perçues sur les opérations de caisse pour un montant de **FC 9,82 milliards**, de commissions perçues sur **Agency Banking** pour un montant de **FC 3,90 milliards**, des commissions pour retrait par code **Mpesa** pour un montant de **FC 7,68 milliards** ainsi que de commissions diverses pour un montant de **FC 16,87 milliards**.

(d) Ce poste est constitué essentiellement d'intérêts générés sur les Euro bonds souscrits le **29 juin 2021** pour **USD 150 millions**.

24. CHARGES SUR OPERATIONS BANCAIRES DIVERSES

Les charges sur les opérations bancaires diverses sont constituées de :

	30 / 06 / 2025	30 / 06 / 2024
Charges sur opérations de change	7 398 787	10 210 662
Frais de contrôle BCC	27 164 849	22 618 056
Autres	41 363 566	31 148 568
Total	75 927 202	63 977 286

25. PRODUITS ACCESSOIRES

Les produits accessoires sont composés de :

	30 / 06 / 2025	30 / 06 / 2024
Produits sur messageries financières	4 035 215	3 249 891
Revenus locatifs	2 703 613	2 022 795
Autres	1 010 165	227 780
Total	7 748 993	5 500 466

26. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation sont constituées de :

	30 / 06 / 2025	30 / 06 / 2024
Assistance technique et frais d'inspection	46 539 240	32 221 858
Transports et déplacements consommés	15 851 330	12 402 562
Matières et fournitures consommées	8 343 823	7 364 514
Charges diverses d'exploitation	10 417 419	5 658 650
Autres services extérieurs consommés	88 871 263	75 742 303
Total	170 023 075	133 389 887

La rubrique « Autres services extérieurs consommés » est constituée de ce qui suit :

	30 / 06 / 2025	30 / 06 / 2024
Frais de consultance (a)	18 818 684	14 997 006
Charge de sécurité	16 419 543	15 313 816
Frais de communication	14 016 770	12 273 173
Charges de maintenance Informatique	7 281 790	10 074 105
Location	8 510 782	6 450 374
Marketing	7 633 637	7 234 056
Frais de transport	9 891 764	4 242 008
Frais réparation et d'entretien	4 200 716	3 440 001
Frais de construction et de rénovation	1 007 019	835 322
Autres charges	1 090 558	882 432
Total	88 871 263	75 742 293

(a) Les frais de consultance comprennent **FC 10,59 milliards** relatifs à la sous-traitance, **FC 7,77 milliards** pour les frais juridiques et **FC 459 millions** pour les frais en rapport avec l'audit externe.

27. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se composent de :

	30 / 06 / 2025	30 / 06 / 2024
Rémunérations	55 831 308	44 990 017
Avantages en nature et divers	27 273 818	21 508 215
Indemnités diverses	16 115 070	11 855 737
Charges sociales	8 373 478	6 483 789
Total	107 593 674	84 837 758

Le poste « Avantages en nature et divers » se détaille comme suit :

	30 / 06 / 2025	30 / 06 / 2024
Assistances Sociales	10 189 122	9 176 205
Soins médicaux	8 357 953	5 583 545
Transport	7 358 915	5 609 026
Formations	1 078 625	943 827
Rente viagère (veuves, pensionnés et orphelins)	289 203	195 612
Total	27 273 818	21 508 215

28. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS

Ce poste est composé des éléments ci-après :

	30 / 06 / 2025	30 / 06 / 2024
Dotations aux provisions sur créances	(236 327 899)	(294 720 575)
Reprises des provisions et récupérations sur créances	173 585 764	204 847 586
Dotations diverses	(4 032 631)	(2 980 704)
Reprises provisions diverses	11 986 028	8 460 024
Total	(54 788 738)	(84 393 669)

29. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	30 / 06 / 2025	30 / 06 / 2024
Déficit et excédent de caisse	1 354 320	(119 740)
Produits sur Frais de clôture comptes inactifs	244 985	510 953
Amendes et pénalités fiscales	(14 015)	(4 204 870)
Autres Perte Exceptionnelle	803 245	(399 108)
Total	2 388 535	(4 212 765)

30. ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés sont constitués des rubriques suivantes :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Engagements de garantie en faveur de la clientèle	452 084 632	394 874 690
Engagements de financement à la clientèle	1 613 568 390	762 673 108
Total	2 065 653 022	1 157 547 798

31. ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus sont constitués des rubriques suivantes :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Gages fonds de commerce	320 330 872	316 388 466
Hypothèques	490 017 671	490 017 671
Avals et cautions	741 364 082	733 232 587
Nantissements	457 184 739	449 236 497
Total	2 008 897 364	1 988 875 221

32. ENGAGEMENTS INTERNES

Les engagements internes sont constitués des rubriques suivantes :

	30 / 06 / 2025	31 / 12 / 2024
Créances amorties	283 086 336	281 510 904
Agios garanties	57 884 258	57 296 280
Autres	66 696 044	66 077 579
Total	407 666 638	404 884 763

33. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent principalement les opérations courantes avec les filiales du Groupe (Voir Note 3.1) ainsi que les crédits accordés au personnel conformément aux procédures de crédit de la Banque et des instructions de la Banque Centrale du Congo (BCC), en vigueur.

34. CRISE A L'EST DU PAYS

En raison de la situation sécuritaire prévalant à l'**Est de la République Démocratique du Congo**, les agences de **Goma** et de **Bukavu** sont totalement fermées. Par conséquent, les inventaires des encaisses dans les agences et distributeurs de billets situés dans ces villes n'ont pas pu être réalisés à la clôture au 30 juin 2025. Cependant, la direction n'a pas connaissance d'éléments majeurs qui pourraient altérer les soldes des encaisses dans cette zone.

35. PASSIFS EVENTUELS

a. Litiges judiciaires

La banque est impliquée dans différents litiges devant les tribunaux en République Démocratique du Congo avec les tiers et les anciens agents qui réclament souvent des dommages et intérêts d'un niveau excessif par rapport aux dommages réels. Ces litiges demeurent toujours pendants devant les tribunaux. La Direction estime cependant que la provision constituée couvre le risque en rapport avec différents litiges en force.

b. Contrôles fiscaux

Le contrôle fiscal pour l'exercice 2024 est en cours de réalisation. La Direction estime cependant que la provision constituée couvre le risque en rapport avec différents litiges en force.

04 TABLEAUX D'INFORMATIONS QUANTITATIVES



TABLEAU 1: FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES

(Millions de Francs Congolais-FC)

Les fonds propres de base sont constitués des capitaux propres (voir bilan ci-dessus) ; déductions faites de la plus-value de réévaluation des immobilisations et de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles.

Les provisions réglementées sont constituées principalement de la provision pour reconstitution du capital social. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise (**USD**) du capital social après prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et la clôture conformément au **Décret n°4/08 du 20 mai 2004**.

Les fonds propres complémentaires sont constitués de la plus-value de réévaluation des immobilisations et de la provision pour risques bancaires généraux constituée conformément à l'instruction N°16 modification N°3 de la Banque Centrale du Congo.

LIBELLE	30 Juin 2025	30 Mars 2025	31 Décembre 2024	30 Septembre 2024
Fonds Propres de base (FP de base) ou Tiers (1)	1 422 372	1 417 766	1 410 245	1 072 166
Fonds Propres de catégorie 1 (Actions ordinaires et assimilés de Tiers 1) (2)	1 422 372	1 417 766	1 410 245	1 072 166
Fonds Propres additionnels de catégories 1 (autres éléments de Tiers 1) (3)	-	-	-	-
Fonds Propres complémentaires (Tiers 2) (4)	157 393	181 494	186 933	132 673
Fonds Propres règlementaires (5)= (1)+(4)	1 579 765	1 599 260	1 597 178	1 204 839

TABLEAU 2: DONNEES PRUDENTIELLES

(Millions de Francs Congolais-FC)

LIBELLE	30/06/2025	31/03/2025	31/12/2024	30/09/2024	NORME REGLEMENTAIRE
1. SOLVABILITE					
Risques de crédit (R1)	8 563 489	7 959 154	8 256 319	7 259 694	
Risque opérationnel (R2)	1 174 393	1 174 393	783 172	783 172	
Risque de marché (R3)	11 719	64 397	126 789	60 693	
TOTAL RISQUES BANCAIRES R = R1+R2+R3	9 749 601	9 197 944	9 166 280	8 103 559	
Ratio de solvabilité FPB catégorie 1	15%	15%	15%	13%	≥ 6 %
Ratio de solvabilité Fonds Propre Additionnels catégorie 1	0%	0%	0%	0%	≤ 1,5 %
Ratio de solvabilité Fonds propres de Base	15%	15%	15%	13%	≥ 7,5%
Ratio de solvabilité Fonds Propres Complémentaires	2%	2%	2%	2%	≤ 2,5 %
Ratio de solvabilité global	17%	17%	17%	15%	≥ 10 %
Coussin de conservation des Fonds propres (Première année)	9%	9%	9%	7%	≥ 0,75 %
Coussin de conservation des Fonds propres (Deuxième année)	9%	9%	9%	7%	≥ 1,5 %
Coussin de conservation des Fonds propres (Troisième année)	9%	9%	9%	7%	≥ 2,5 %
Coussins Contracycliques	23%	25%	25%	20%	≥ 0,5%
Coussin systémique	23%	25%	25%	20%	≥ 1%
Ratio de solvabilité global + l'ensemble des coussins	17%	17%	17%	15%	≥11,25 %
2. RATIO DE LEVIER	11%	11%	10%	8%	≥ 5 %
3. RATIO DE SURVEILLANCE POSITION DE CHANGE GLOBAL (valeur absolue)	0%	4%	9%	4%	≤ 15 %
4. COEFFICIENT DE TRANSFORMATION	128%	131%	135%	142%	≥80%
5. RATIO DE LIQUIDITE EN MONNAIE NATIONALE	423%	377%	301%	348%	≥100%
6. RATIO DE LIQUIDITE EN MONNAIES ETRANGERES	90%	126%	114%	120%	≥100%
7. RATIO DE LIQUIDITE GLOBALE	120%	151%	128%	134%	≥100%
8. SOLDE DE TRESORERIE (moyenne sur la période)	4 987 207	5 404 792	6 648 213	5 908 942	
11. RATIO DE DIVISION DES RISQUES (Grands Risques)	56%	62%	72%	108%	≤800%
12. Résultat net de l'exercice/Total actif (ROA)	1%	0%	2%	2%	
13. Résultat net de l'exercice/Fonds propres de base (ROE)	13%	4%	24%	24%	
14. Charges du Personnel/Charges de structures	38%	39%	37%	38%	
15. Charges de structure/Produit net bancaire	50%	52%	48%	45%	

TABLEAU 3: QUALITE DU PORTEFEUILLE (A)

(Millions de Francs Congolais-FC)

LIBELLE	30/06/2025	31/03/2025	31/12/2024	30/09/2024
Créances à surveiller nettes (1)	1 099 946	1 034 819	780 956	1 156 723
Créances prédouteuses nettes (2)	140 074	166 407	99 628	82 495
Créances douteuses nettes (3)	58 557	61 181	52 408	45 972
Créances compromises (4)	49	-8	594	292
Provisions pour créances en souffrances (5)	369 878	336 244	271 299	301 351
Créances en souffrances brutes (6)=(1)+(2)+(3)+(4)+(5)	1 668 504	1 598 643	1 204 885	1 586 833
Créances en souffrances Nettes (7)=(1)+(2)+(3)+(4)	1 298 626	1 262 399	933 586	1 285 482
Total créances nettes (9)	6 170 283	5 661 630	6 103 916	5 648 439
Total créances brutes (10)	6 540 161	5 997 873	6 375 215	5 949 790
Fonds propres de base (11)	1 422 372	1 417 766	1 410 245	1 072 166
Part des créances en souffrance brut/Total créances brutes (12)=(6)/(10) en %	26%	27%	19%	27%
Part des créances en souffrance nettes/Total Créances nettes (13)=(7)/(9) en %	21%	22%	15%	23%
Part des créances en souffrance nettes/Fonds Propres de base (14)=(7)/(11) en %	91%	89%	66%	120%
Créances non performantes nettes (15)= (2)+(3)+(4)	198 680	227 580	152 630	128 759
Part des créances non performantes nettes/Total créances nettes (16)=(15)/(9) en %	3%	4%	3%	2%
Volume des créances restructurées ou rééchelonnées	44 603	47 075	49 699	54 946
Total créances radiées et sorties du bilan	283 189	282 453	281 561	283 704

TABLEAU 4: QUALITE DU PORTEFEUILLE (B)

(Millions de Francs Congolais-FC)

RUBRIQUES	Net saine (1)	Provisions (2)	à surveiller (3)	Provisions (4)	Pré douteux (5)	Provisions (6)	douteux (7)	Provisions (8)
1. Crédits par terme	4 871 657	47 372	1 099 946	59 712	140 074	34 825	58 557	76 690
Crédits à long terme	598 553	5 983	96 574	2 932	14 796	3 710	6 907	3 540
Crédits à moyen terme	2 286 043	22 554	788 021	50 292	82 210	20 357	25 786	35 262
Crédit à court terme	989 264	8 681	180 620	5 484	36 687	9 163	15 192	27 117
Découverts	997 797	10 154	34 731	1 004	6 381	1 595	10 672	10 771
2. Ventilation des crédits par monnaies	4 871 657	47 372	1 099 946	59 712	140 074	34 825	58 557	76 690
Monnaies Nationales	28 175	282	33 544	1 062	778	195	2 146	2 146
Monnaies Etrangères	4 843 482	47 090	1 066 402	58 650	139 296	34 630	56 411	74 544
3. Crédits à la clientèle par institution	4 871 657	47 372	1 099 946	59 712	140 074	34 825	58 557	76 690
Administration Publique Centrale	345 243	3 439	2 328	72	306	77	1 051	1 051
Administration Publique locale	15 756	158	330	10	31	8	-	-
Entrep./Ets Publiques	45 713	409	106 347	3 178	142	35	-	-
Entrep./Ets Privées	2 316 628	22 079	332 075	36 239	46 468	11 798	8 198	18 108
PME	928 013	9 232	136 806	4 202	70 484	17 531	27 719	36 092
Ménages	1 107 786	10 928	461 605	14 136	20 736	4 899	21 048	20 898
ISBLM	112 518	1 127	60 455	1 875	1 907	477	541	541
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Crédits à la clientèle résident par secteur	4 871 657	47 372	1 099 946	59 712	140 074	34 825	58 557	76 690
ACTIONS SOCIALES: MARIAGE, FUNERAILLES, SOINS MEDICAUX, ETUD	18 873	186	4 142	129	1 627	407	152	152
ACTIVITES FINANCIERES ET ASSURANCES	33 576	338	209	6	152	38	48	48
ADMINISTRATION PUBLIQUE	354 941	3 560	9 292	289	258	65	769	769
AGRICULTURE	146 708	1 474	34 656	1 073	500	125	751	751
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	-	-	-	-	-	-	-	-
VENTE, REPARATION, PIECES DE RECHANGE DES VEHICULES	26 964	255	6	-	39 841	10 144	8	8
COMMERCE DE DETAIL	88 523	884	19 144	598	1 358	339	4 203	3 054
COMMERCE DE GROS	255 385	2 473	117 676	29 570	16 436	4 109	547	552
CONSTRUCTION, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	49 576	500	10 346	323	495	124	1 294	1 294
ELEVAGE, PECHE ET SYLVICULTURE	1	-	487	15	-	-	2	2
ENSEIGNEMENT	60 637	611	9 877	307	1 242	302	429	429
ENTREPRISES IMMOBILIERES	70 083	708	42 171	1 321	1 282	321	813	813
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	3 615	37	548	17	1 411	353	35	35
INDUSTRIES EXTRACTIVES (MINES)	1 277 580	11 869	122 758	3 821	4 484	1 121	5 845	3 623
PRODUCTION INDUSTRIELLE (MANUFACTURES)	74 663	750	1 529	48	1 007	252	2 482	2 482
INFORMATION ET COMMUNICATION	1	-	501	16	-	-	-	-
PRODUCTION ARTISANALE	-	-	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION DES PRODUITS BRASSICOLES	31 627	316	-	-	-	-	-	-
DISTRIBUTION DES PRODUITS BRASSICOLES	-	-	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE GAZ ET D'ELECTRICITE	3 356	34	63 042	1 837	-	-	297	297
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	-	-	669	21	-	-	-	-
PRODUCTION DES PRODUITS PETROLIERS	27 679	231	67	2	1 202	301	-	-
DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS	321 798	3 220	-	-	-	-	67	67
PRODUCTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	9 944	99	-	-	-	-	-	-
DISTRIBUTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	-	-	-	-	-	-	-	-
SANTE	21 922	217	5 986	186	9	2	215	160
AUTRES ACTIVITES DES ENTREPRISES DE SERVICES	423 268	4 167	43 316	1 353	16 545	4 044	4 267	4 267
EXPLOITATION FORESTIERE	2 018	20	923	29	-	-	-	-
TELECOMMUNICATION	44 881	449	155	5	265	66	7	7
TEXTILE ET CONFECTION	1 867	19	171	5	53	13	2	2
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	31 253	255	69 690	2 162	3 263	816	581	581
AUTRES ACTIVITES NON SECTORISEES	1 490 918	14 700	542 585	16 579	48 644	11 883	35 743	57 297
NON RESIDENTS_TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-
I. TOTAL CREDIT DE DECAISSEMENTS	4 871 657	47 372	1 099 946	59 712	140 074	34 825	58 557	76 690
II. CREDITS D'ENGAGEMENT :	1 149 874	7 508	2 701	54	2 620	361	157	2 797
1. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'IMPORTATION:	111 056	1 017	1 448	45	573	143	-	2 797
2. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'EXPORTATION	-	-	-	-	-	-	-	-
3. AUTRES (LETTRES DE GARANTIE ET AUTRES CAUTIONS)	1 038 818	6 491	1 253	9	2 047	218	157	-

TABLEAU 4: QUALITE DU PORTEFEUILLE (B)

(Millions de Francs Congolais-FC)

RUBRIQUES	Compromis (9)	Compromis (10)	Crédits nets en souffrance (11) = (3+5+7+9)	Total Crédits nets (12) = (1+11)	Provisions pour créances en souffrance	Total Provision	Crédits Bruts
1. Crédits par terme	49	198 651	1 298 626	6 170 283	369 878	417 250	6 540 161
Crédits à long terme	17	9 842	118 294	716 847	20 024	26 007	736 871
Crédits à moyen terme	15	44 159	896 032	3 182 075	150 070	172 624	3 332 145
Crédit à court terme	17	119 822	232 516	1 221 780	161 586	170 267	1 383 366
Découverts	-	24 828	51 784	1 049 581	38 198	48 352	1 087 779
2. Ventilation des crédits par monnaies	49	198 651	1 298 626	6 170 283	369 878	417 250	6 540 161
Monnaies Nationales	5 974 566	8 181	36 494	64 669	11 584	11 866	76 253
Monnaies Etrangères	5 974 566	190 470	1 262 132	6 105 614	358 294	405 384	6 463 908
3. Crédits à la clientèle par institution	49	198 651	1 298 626	6 170 283	369 878	417 250	6 540 161
Administration Publique Centrale	-	50	3 685	348 928	1 250	4 689	350 178
Administration Publique locale	-	2 563	361	16 117	2 581	2 739	18 698
Entrep./Ets Publiques	-	1 277	106 489	152 202	4 490	4 899	156 692
Entrep./Ets Privées	-	52 937	386 741	2 703 369	119 082	141 161	2 822 451
PME	27	82 817	235 036	1 163 049	140 642	149 874	1 303 691
Ménages	22	52 065	503 411	1 611 197	91 998	102 962	1 703 195
ISBLM	-	6 942	62 903	175 421	9 835	10 962	185 256
Autres	-	-	-	-	-	-	-
4. Crédits à la clientèle résident par secteur	49	198 651	1 298 626	6 170 283	369 878	417 250	6 540 161
ACTIONS SOCIALES: MARIAGE, FUNERAILLES, SOINS MEDICAUX, ETUD	-	515	5 921	24 794	1 203	1 389	25 997
ACTIVITES FINANCIERES ET ASSURANCES	-	248	409	33 985	340	678	34 325
ADMINISTRATION PUBLIQUE	-	2 613	10 319	365 260	3 736	7 296	368 996
AGRICULTURE	-	1 291	35 907	182 615	3 240	4 714	185 855
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	-	-	-	-	-	-	-
VENTE, REPARATION, PIECES DE RECHANGE DES VEHICULES	-	574	39 855	66 819	10 726	10 981	77 545
COMMERCE DE DETAIL	18	11 995	24 723	113 246	15 986	16 870	129 232
COMMERCE DE GROS	18	8 245	-	390 062	42 476	44 949	432 538
CONSTRUCTION, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	-	2 927	12 135	61 711	4 668	5 168	66 379
ELEVAGE, PECHE ET SYLVICULTURE	-	2	489	490	19	19	509
ENSEIGNEMENT	-	1 216	11 548	72 185	2 254	2 865	74 439
ENTREPRISES IMMOBILIERES	-	1 076	44 266	114 349	3 531	4 239	117 880
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	-	4 198	1 994	5 609	4 603	4 640	10 212
INDUSTRIES EXTRACTIVES (MINES)	-	6 523	133 087	1 410 667	15 088	26 957	1 425 755
PRODUCTION INDUSTRIELLE (MANUFACTURES)	-	2 035	5 018	79 681	4 817	5 567	84 498
INFORMATION ET COMMUNICATION	-	1	501	502	17	17	519
PRODUCTION ARTISANALE	-	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION DES PRODUITS BRASSICOLES	-	-	-	31 627	-	316	31 627
DISTRIBUTION DES PRODUITS BRASSICOLES	-	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE GAZ ET D'ELECTRICITE	-	1	63 339	66 695	2 135	2 169	68 830
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	-	-	669	669	21	21	690
PRODUCTION DES PRODUITS PETROLIERS	-	1	1 269	28 948	304	535	29 252
DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS	-	38 146	67	321 865	38 213	41 433	360 078
PRODUCTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	-	-	-	9 944	-	99	9 944
DISTRIBUTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	-	-	-	-	-	-	-
SANTE	-	3 186	6 210	28 132	3 534	3 751	31 666
AUTRES ACTIVITES DES ENTREPRISES DE SERVICES	-	16 234	64 128	487 396	25 898	30 065	513 294
EXPLOITATION FORESTIERE	-	-	923	2 941	29	49	2 970
TELECOMMUNICATION	-	57	427	45 308	135	584	45 443
TEXTILE ET CONFECTION	-	1 465	226	2 093	1 485	1 504	3 578
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	-	6 840	73 534	104 787	10 399	10 654	115 186
AUTRES ACTIVITES NON SECTORISEES	13	89 262	626 985	2 117 903	175 021	189 721	2 292 924
NON RESIDENTS_TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
I. TOTAL CREDIT DE DECAISSEMENTS	49	198 651	1 298 626	6 170 283	369 878	417 250	6 540 161
II. CREDITS D'ENGAGEMENT :	310	250	5 788	1 155 662	3 462	10 970	1 159 124
1. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'IMPORTATION:	-	-	2 021	113 077	2 985	4 002	116 062
2. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'EXPORTATION	-	-	-	-	-	-	-
3. AUTRES (LETTRES DE GARANTIE ET AUTRES CAUTIONS)	310	5 974 566	5 974 566	5 974 566	477	6 968	1 043 062

TABLEAU 5: VENTILATION DES DEPOTS

(Millions de Francs Congolais-FC)

Rubriques	Juin-2025	2024	2023
1. Dépôt par type	9 095 234	11 709 145	8 470 045
Comptes courants	5 745 851	7 383 566	4 902 289
Comptes de chèques	283 976	253 629	39
Comptes sur livrets	1 795 385	1 633 569	1 264 234
Provisions	12 257	13 553	6 372
Dépôts de garantie	-	-	-
Autres	67 279	73 779	62 498
Dépôts à terme	2 189 122	2 351 049	2 234 613
Dépôts à régime spécial	-	-	-
1. Dépôt par monnaie	10 093 870	11 709 145	8 470 045
Monnaies Nationales	1 233 295	1 085 000	893 302
Monnaies Etrangères	8 860 575	10 624 145	7 576 743
1. Dépôt par institution	10 093 870	11 709 145	8 470 045
Administration Publique Centrale	459 679	465 449	234 650
Administration Publique locale	30 873	46 964	41 151
Entrep./Ets Publiques	433 974	428 273	508 876
Entrep./Ets Privées	2 253 459	4 155 995	2 215 604
PME	2 120 200	2 277 756	2 013 647
Ménages	4 434 853	3 937 816	3 185 144
ISBLM	360 832	318 692	253 956
Autres	-	78 200	17 017

ATTESTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport est établi sous la responsabilité conjointe des différentes Directions de la Banque ainsi que du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration atteste que ce rapport a été élaboré conformément aux procédures de contrôle interne en vigueur et qu'il reflète fidèlement la situation de la Banque au titre de la période considérée.

METI MABANZA IGNACE

Président du Conseil d'Administration



EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A, 15. BOULEVARD DU 30 JUIN, COMMUNE DE LA GOMBE
KINSHASA, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

TEL : +243 99 601 80 00 / +243 81 830 27 00 - BOITE POSTALE : 2798 KINSHASA 1

www.equitygroup Holdings.com/cd